



COMMUNE  
DE  
**DEMI-QUARTIER**  
HAUTE-SAVOIE

N° 2024-87

**ARRETE MUNICIPAL  
REGLEMENTANT TEMPORAIREMENT  
LA CIRCULATION SUR LA ROUTE D'OISE**

**Le Maire de la Commune de DEMI-QUARTIER ;**

Vu les articles L 2212-1, L2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu les articles R 411-5, R 411-8, R 411-21-1 et R 411-26 du code de la route ;  
Vu les articles 131-12 et 131-13, R 610-3 et R 610- 5 du Code pénal ;  
Vu le permis de stationnement n° 2024-88 du 11 septembre 2024 octroyée à la « société Signaux Girod Est, 89 Allée des Cerisiers – 74300 THYEZ » pour installer un panneau de signalisation routière directionnelle en approche du rond-point de la Princesse sur la Route d'Oise ;  
Considérant qu'il convient de régler la circulation sur cette voie communale ;  
Considérant qu'il appartient bien au Maire de le faire,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Durant la période comprise entre le 23 septembre 2024 et le 4 octobre 2024 inclus, la circulation sera alternée sur la Route d'Oise depuis le numéro de voirie n°316 jusqu'au rond-point de la Princesse (RD 1212), se faisant par demi-chaussée.

**Article 2 :**

Les prescriptions mentionnées ci-dessus seront signalées par des panneaux réglementaires ou feux tricolores mis en place par l'entreprise SIGNAUX GIROD.

**Article 3 :**

Le présent arrêté sera affiché sur place par l'entreprise SIGNAUX GIROD.

**Article 4 :**

Les infractions au présent arrêté seront relevées et poursuivies conformément à la loi par la Gendarmerie et tout autre agent compétent.

**Article 5 :**

Ampliation du présent arrêté sera transmise à la brigade de Gendarmerie de Megève, à l'entreprise SIGNAUX GIROD, aux services techniques de la commune, la CCPMB Transports Scolaires, TAD Montenbus, un exemplaire étant conservé en Mairie.

Fait à Demi-Quartier, le 11 septembre 2024.

Certifié exécutoire.

Publié électroniquement le 12/09/2024

Télétransmis Sous-préfecture le 12/09/2024

**Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint**



**Pierre SOLLE**

**MAIRIE DE DEMI-QUARTIER**

Mairie : 775 route d'Etraz - 74120 DEMI-QUARTIER - Téléphone 04 50 21 23 12  
Email : [contact@demi-quartier.fr](mailto:contact@demi-quartier.fr) - Site : [www.demi-quartier.fr](http://www.demi-quartier.fr)